

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 20 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/12/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Enfance Jeunesse – Convention de gestion 2023  N° 2022-115
--	--

**Présents (43)** : PUCEL Mattieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : GIRON Julienne, DUPOUY Marie-France, SERMET André

**Absents (14)** : GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre (excusé), GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel (excusé), BESSONE Michel, GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

**Procurations (5)** :  
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre  
DUNAN Anne à CARRERE Philippe  
RAHALI Sabine à BRUNET André  
DARAN René à SALAT Jacques  
NARS Aline à MIR André

Mme VIDAILLET Jocelyne a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président propose :

- le renouvellement des conventions dans le cadre de la compétence enfance jeunesse, pour une durée de 1 an comme pour l'exercice 2022, avec les communes d'Aragnouet et de Saint Lary Soulan, et les associations AIREL et Aval, COPIL prévus en janvier pour bilan 2022 et projection 2023.

- et l'engagement d'un travail de réflexion sur les modes de gestion possibles durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Monsieur le Président demande l'autorisation de renouveler les conventions de gestion pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire

- ▶ Autorise le Président à signer une convention d'objectifs annuelle avec Aval pour la petite crèche Zébulon et avec AIREL pour le local jeune, l'espace de vie sociale et le centre de loisirs multisite.
- ▶ Autorise le Président à signer une convention de gestion avec la commune d'Aragnouet pour la micro crèche Gribouille et avec la commune de St Lary Soulan pour la crèche et le centre de loisirs « des marmottes.
- ▶ Autorise le Président et le Vice-Président en charge de la commission action sociale à engager la réflexion sur les modes de gestion dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU